

Sixième séance du congrès de l'OFA : "La femme arabe et la participation politique, pilier du développement durable"

Les participants à la 6ème séance scientifique, qui a eu pour thème la femme arabe et la participation politique, pilier essentiel du développement, ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une nouvelle approche permettant de promouvoir la place de la femme au sein de la famille et de la société dans la mesure où il s'agit de la voie idoine pour dynamiser la participation de la femme à la vie publique.

Ils ont appelé, dans ce contexte, à assurer une éducation des jeunes générations dans le respect de la femme en tant que personne humaine bénéficiant de la plénitude de ses droits et partenaire essentiel dans la structure sociale.

Ils ont appelé également à promouvoir le niveau de l'enseignement et de la formation de la jeune femme arabe afin qu'elle acquiert la compétence et l'aptitude nécessaire lui permettant de s'imposer en tant qu'acteur agissant dans son environnement.

Les participants ont salué l'allocution de Mme Leila Ben Ali, épouse du chef de l'Etat, présidente de l'OFA, à l'ouverture des travaux du congrès, dans laquelle Mme ben Ali affirme la nécessité de s'affranchir de la trilogie de la peur, de la pauvreté et de la discrimination dans la mesure où ils constituent un sérieux handicap pour l'opération de développement dans les sociétés arabes.

Ils ont insisté sur la nécessité d'encourager la femme arabe à se libérer du sentiment de frustration et d'insécurité et à revendiquer les conditions d'une vie digne, le droit à l'éducation et à une participation active à la vie politique et sociale.

Mme Fadia Kiouane(Liban), présidente de la séance, a souligné l'importance du thème de cette séance relevant la faiblesse de la participation de la femme à la vie politique.

Lors de cette séance, Mme Nadia Halim Sleyman (Egypte), coordonnatrice du programme de recherches sur la femme au sein du centre égyptien pour les recherches sociales et pénales, a présenté le document de travail dans lequel elle a relevé que la présence de la femme arabe dans les postes de responsabilité et de décision et sa participation à la vie publique et à la vie politique demeurent en de-ça des attentes.

Elle a souligné, qu'à l'échelle du monde arabe, nous disposons de constitutions qui reconnaissent aux femmes leurs droits à la participation à la vie politique alors que d'autres consacrent une discrimination entre l'homme et la femme. Elle a fait aussi état d'un écart notable des taux de représentation de la femme dans les assemblées parlementaires des pays arabes qui varient entre 2% et 20%.

L'intervenante a réaffirmé que la promotion de la participation de la femme à la vie politique est la condition sine qua none permettant de renforcer l'exercice de son

droit à la citoyenneté et de préparer l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

La Dr. "Nadia Halim Sleyman", a énuméré les obstacles qui empêchent la participation de la femme arabe à la vie politique et publique, soulignant, à ce propos, la faiblesse de la participation des élites ainsi que le manque d'engouement des jeunes à participer à la vie publique.

Mme "Sleyman", dénonce les préjugés qui existent dans certaines sociétés arabes affirmant que la femme, de par sa nature, serait incapable de travailler dans tous les domaines.

Evoquant la qualité de la participation de la femme à la vie politique et associative, la conférencière a souligné que seules des études et recherches sérieuses peuvent fournir une appréciation objective du niveau de participation de la femme.

Elle a précisé que cette approche commande l'élaboration d'une stratégie globale, la mise en place d'un dispositif juridique tout en veillant à favoriser un environnement culturel et politique permettant aux femmes d'accéder aux postes de décision.

La chercheuse "Bahiya Al-Johshi", membre du conseil de la choura et du conseil supérieur pour la femme du Bahrein, a souligné que la question du développement humain nécessite de réfléchir sur les aspects de l'autonomisation de la femme et de la consolidation de son rôle dans le processus de développement. Elle cite à ce propos les rapports onusiens qui affirment que le développement favorise la promotion de toutes les potentialités y compris celles relatives à l'action politique.

Elle a souligné l'importance de l'éducation, considéré comme seul moyen permettant de consolider la place de la femme et d'améliorer les indicateurs de sa participation politique et sociale.

Elle a également recommandé de renforcer le rôle des médias dans la promotion de la participation politique des femmes, la mobilisation de la société notamment les jeunes garant du changement et l'éradication de "l'analphabétisme juridique" de la femme.

Le Dr. Sayed Ould Obbah, de Mauritanie, a abordé la question de la participation politique de la femme dans son rapport avec le pluralisme et la représentativité politique relevant que les indicateurs de cette participation sont, dit-il, "bons et encourageants".

Il a également appelé à la mise en place de mécanismes juridiques et institutionnels afin de résoudre la question de la faible participation de la femme dans des sociétés où domine la mentalité masculine.

L'intervenant a rappelé, en conclusion, les multiples expériences de certains pays arabes qui ont essayé de mettre fin à l'exclusion de la femme, soulignant la nécessité de dépasser la représentativité de façade des femmes, en favorisant leur accès aux postes de décision et de responsabilité.

[http://www.femmes.tn/fr/index2.php?option=com_content&task=view&id=838&pop=1
&page=0&Itemid=90](http://www.femmes.tn/fr/index2.php?option=com_content&task=view&id=838&pop=1&page=0&Itemid=90)

2015-03-04